

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2012

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2013 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° I-47

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 15

À l'alinéa 4, supprimer le mot :

« la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.